



MINISTÈRE
DE LA TRANSFORMATION
ET DE LA FONCTION
PUBLIQUES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale de
l'administration et de
la fonction publique

Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024

-

Groupe de travail du 18 avril 2024



**MINISTÈRE
DE LA TRANSFORMATION
ET DE LA FONCTION
PUBLIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale de
l'administration et de
la fonction publique**

Ordre du jour

1. Point sur l'organisation des Jeux
2. Préparation des Jeux : dialogue social
3. Modalités d'organisation du travail pendant les Jeux
4. Mesures d'accompagnement social pour les agents mobilisés

1. Point sur l'organisation des Jeux

2. Préparation des JOP : dialogue social

Ministère	Instances	Dates et thématiques
Ministère de la justice	COSUI avec les OS	29/03/2024
Ministère de la transition écologique et des collectivités territoriales	FS Ministérielle	23/04/2024 et 17/06/2024
	CSA AC	10/04/2024
	FS DRIEAT	14/05/2024
	CSA DRIEAT	23/05/2024
Ministères sociaux	CNC des ARS	11/06/2024
	CSAM affaires sociales	04/06/2024
	CSA spécial DREETS	18/06/2024
	CSAM travail	20/06/2024
	CSA AC	25/06/2024
	FS RETEX	01/09/2024
Ministère de la culture	CSAM	Point dédié à chaque CSAM et CSA d'établissements (depuis le 02/04/2024)
Ministère de l'économie et des finances	CSAM	Point dédié à chaque CSAM (prochain CSAM: 20 juin) Réunions dédiées dans les directions (douanes, DGCCRF)
Ministère des armées	CSAM	09/04/2024
	GT avec OS ministérielles	18/03/2024
Ministère de l'Intérieur et de l'Outre mer	CSA préfecture SGCD	11/03/2024
	CSA AC	Point dédié à chaque CSAM (prochain CSAM début mai 2024) + réunions mensuelles dédiées en AC + réunions bimensuelles pour PN
Ministère de l'éducation nationale, ens. sup, jeunesse et sports	CSA adm centrale et CSA ens.sup	05/03/2024
	CSA jeunesse et sport	12/03/2024
Service du premier ministre	Groupes de travail dédiés	Par direction
	CSAM	07/03/2024
Ministère de l'Europe et des affaires étrangères	CSAM	10 et 11 juin 2024
	Groupes de travail dédiés	mi-mars et au mois de mai

3. Modalités d'organisation du travail

3. Modalités d'organisation du travail pendant les JOP

La circulaire de la Première ministre du 22 novembre 2023 et l'instruction du 18 mars 2024 déterminent le cadre applicable pour l'organisation du travail pendant les JOP 2024

- Finalisation en cours des programmations de congés annuels dans le cadre des plans de maintien d'activité mis en place dans l'ensemble des services concernés
- Finalisation en cours de la programmation des cycles de travail des agents mobilisés
- Instructions ministérielles diffusées sur l'organisation des services à proximité des sites olympiques: télétravail, décalages horaires etc.

3. Modalités d'organisation du travail pendant les JOP

Deux mesures spécifiques :

Indemnisation du télétravail :

- Un déplafonnement à hauteur de 10 jours supplémentaires (soit 10 x 2,88€/jour) sera prévu
- Arrêté en cours de publication

Cumul d'activités / sécurité privée :

- Possibilité entre le 15 juillet et le 15 septembre, d'exercer une activité de sécurité privée
- Dispositif ouvert dans le cadre du cumul d'activité, sur autorisation de l'employeur
- Pour les agents détenteurs d'une carte professionnelle d'agent privé de sécurité

4. Mesures d'accompagnement social pour les agents mobilisés

4. Mesures d'accompagnement social pour les agents mobilisés

Objectif : **faciliter l'accès à une offre de garde et d'activités pour les enfants des agents mobilisés**

1. **Accès aux établissements d'accueil de la petite enfance**
2. **Séjours loisirs et colonies de vacances**
3. **CESU - garde d'enfants**

4. Mesures d'accompagnement social pour les agents mobilisés

1. Accès aux établissements d'accueil de la petite enfance

- **Extension de l'offre des ministères** : contingents temporaires supplémentaires, maintien de l'ouverture de certains établissements

- **Paris** :
 - Les enfants déjà accueillis en crèche parisienne bénéficieront d'un accueil continu pendant la période estivale
 - Contingent supplémentaire de 50 à 100 places en appui interministériel

4. Mesures d'accompagnement social pour les agents mobilisés

1. Accès aux établissements d'accueil de la petite enfance

▪ Ile-de-France :

- Développement de l'offre ministérielle (accords avec opérateurs)
- 50 places supplémentaires mobilisables en appui interministériel
- Mutualisation avec le ministère des Armées en appui interministériel

▪ Hors Ile-de-France :

- Développement de l'offre ministérielle (accords avec opérateurs)
- 50 places supplémentaires en appui interministériel dans les territoires hôtes
- Mutualisation avec le ministère des Armées en appui interministériel

4. Mesures d'accompagnement social pour les agents mobilisés

2. Séjours loisirs et colonies de vacances

- Augmentation temporaire de l'offre dans les ministères (notamment + 30 % au ministère de l'intérieur)
- Priorisation des demandes pour les enfants d'agents mobilisés
- Extension de conditions d'accès ou de gratuité au niveau ministériel et financement supplémentaire des colonies de vacances
- Au niveau interministériel, mise à disposition de 2 000 séjours par les sections régionales d'action sociale, avec priorisation des demandes.

Niveau élevé de disponibilité de l'offre (au niveau interministériel, 10% des capacités réservées, capacité de 500 à 700 séjours pour les douanes etc.)

4. Mesures d'accompagnement social pour les agents mobilisés

3. CESU - garde d'enfants

Objectif : accompagner les agents mobilisés pendant les Jeux dans le financement de la garde d'enfants, avec des critères temporaires élargis

- **Extension de l'offre des ministères** sur les CESU (notamment 6-12 ans, et 0-12 ans pour le Ministère de l'intérieur) pour les agents mobilisés.

4. Mesures d'accompagnement social pour les agents mobilisés

3. CESU - garde d'enfants

- **Création d'un CESU 0-6 ans au niveau interministériel pour les agents mobilisés, sans condition de ressources**
- **Montant** : 200 € par enfant, 350 € pour les familles monoparentales
- **La nature de la prestation** : titres dématérialisés, accès sur attestation
- **Modalités d'inscription simplifiées**


Capacité de 10 000 titres

4. Mesures d'accompagnement social pour les agents mobilisés : CESU 0-6 ans



L'ÉTAT AIDE SES AGENTS À VIVRE MIEUX

Aide réservée aux agents de l'état dans le cadre de l'action sociale interministérielle



MINISTÈRE DE LA TRANSFORMATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUE
Libre Égal Républicain

FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion à vos services en ligne



S'identifier avec FranceConnect

Qu'est-ce que FranceConnect ?

CONNAÎTRE LE DISPOSITIF | EFFECTUER MA DEMANDE | SUIVRE MA DEMANDE | UTILISER MES TICKET CESU

LE SAVIEZ-VOUS ?

Agents de l'Etat, votre employeur participe aux frais de garde de vos enfants de moins de 6 ans.

Dans le cadre de l'action sociale interministérielle, le ministère chargé de la fonction publique a mis en place une aide financière pour la garde des enfants de moins de 6 ans, versée aux agents de l'Etat sous forme de Chèques Emploi Service Universels entièrement préfinancés.

La gestion du dispositif « CESU - garde d'enfant 0/6 ans » est assurée par Edenred, émetteur agréé de CESU.



Mobilisation spéciale
JO Paris
Bénéficiaire des Ticket CESU

EFFECTUER MA DEMANDE

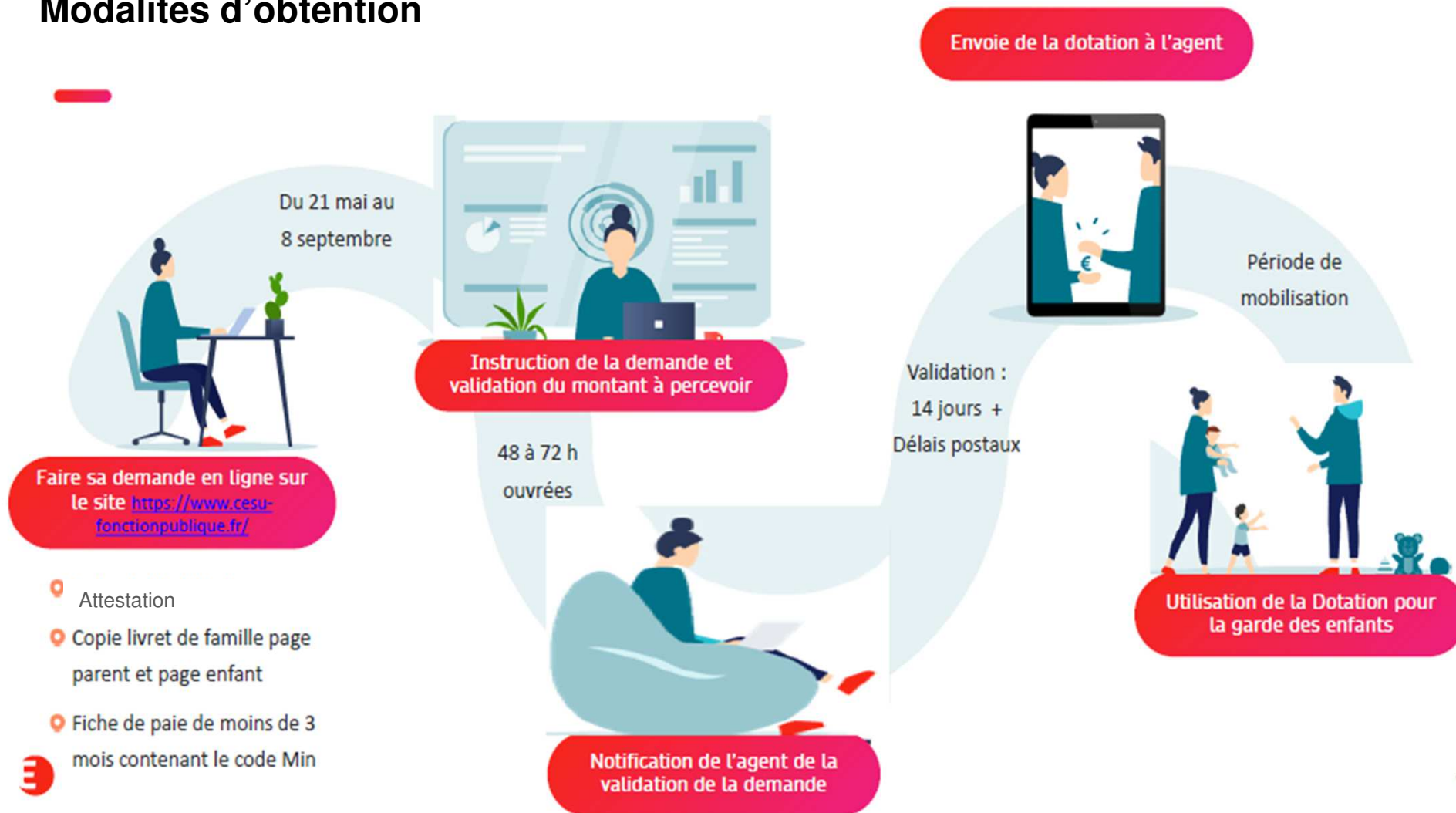
Accès direct à votre **espace bénéficiaire**

Votre Espace Bénéficiaire

Une Question ?

4. Mesures d'accompagnement social pour les agents mobilisés : CESU 0-6 ans

Modalités d'obtention



4. Mesures d'accompagnement social pour les agents mobilisés

ATTESTATION POUR LE BENEFICE DES DISPOSITIFS EXCEPTIONNELS DE L'ACTION SOCIALE INTERMINISTERIELLE PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES 2024

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Date de naissance : _____

Ministère d'affectation : _____

Etablissement public** : _____

Code Min : _____

Direction et Service d'affectation : _____

Enfant(s) : Pour l'obtention de CESU exceptionnels 0 - 6 ans, de places en crèches ou de séjours loisirs.

NOM	Prénom	Date de naissance

Je, soussigné(e) Monsieur*, Madame*, _____ (nom), _____ (prénom) (supérieur hiérarchique) atteste que Monsieur*, Madame*, _____ (nom) _____ (prénom) est mobilisé(e) dans le cadre de l'organisation des jeux olympiques et paralympiques 2024.

Signature de l'intéressé(e)

Signature du supérieur hiérarchique

*Rayer la mention inutile

** Seuls les agents relevant des établissements publics ayant intégré l'action sociale interministérielle sont concernés (CESU, places en crèches, séjours loisirs).

4. Mesures d'accompagnement social pour les agents mobilisés



The infographic features a background of various sports equipment including a tennis racket, a soccer ball, a basketball, a badminton racket, a tennis ball, a water bottle, and a baseball glove. At the top left is the French Republic logo with the motto 'Liberté, Égalité, Fraternité'. At the top center is the 'ACTION SOCIALE DE L'ÉTAT' logo with the slogan 'Être là quand ça compte pour vous'. To the right are the Paris 2024 Olympic and Paralympic logos.

VOUS ÊTES UN AGENT MOBILISÉ À L'OCCASION DES JOP ?

L'ÉTAT VOUS ACCOMPAGNE CET ÉTÉ AVEC 3 OFFRES SPÉCIFIQUES :

- Une offre élargie de **séjours d'été** pour vos enfants et adolescents. Pour vous inscrire, pensez à vous rapprocher de votre SRIAS.
- Des **titres CESU** pour payer les frais de garde de vos enfants de 0 à 6 ans. Ces titres ne sont pas cumulables avec les dispositifs analogues proposés au niveau ministériel.
CESU 0-6 ans - cesu-fonctionpublique.fr – 01 74 31 91 06
- L'État mobilise aussi des **places en crèches** en Île-de-France et dans les territoires qui accueillent des événements liés aux JOP 2024. Pensez à vous rapprocher de votre SRIAS.